



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

152^e Assemblée de l'UIP

Istanbul (Türkiye)
15-19 avril 2026



Discours de la Dr T. Ackson, Présidente de l'UIP

Cérémonie d'ouverture de la 152^e Assemblée de l'UIP

Istanbul, le 15 avril 2026

Votre Excellence, Monsieur le Président de la Grande Assemblée nationale de Türkiye,
M. Numan Kurtulmuş,
M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Vice-Présidents de parlement,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Mes discours commencent souvent par exprimer l'honneur et la fierté que je ressens en présidant l'UIP. Ne vous méprenez pas, ce sentiment reste plus fort que jamais. Aujourd'hui, j'aimerais cependant commencer un peu différemment.

Chers amis,

Nous *ne* devons *jamais* considérer nos Assemblées comme acquises.

Au cours des semaines qui ont précédé cette réunion, la crise au Moyen-Orient, en évolution rapide, a assombri les affaires internationales et le multilatéralisme. Mais l'UIP, après 137 ans d'existence – après avoir traversé les bouleversements du XX^e siècle et les épreuves de ce siècle-ci – a une fois de plus su rester ferme.

Cette endurance témoigne de la résilience institutionnelle de l'Organisation et reflète une conviction très profonde : la voix des peuples ne peut pas, et ne veut pas, se taire face à la crise. La force de l'UIP tient à celle de ses Parlements membres. Aujourd'hui, ici à Istanbul, nous voyons cette force dans toute sa mesure.

À cet égard, je tiens à rendre hommage à la Grande Assemblée nationale de Türkiye, ainsi qu'à son président, Son Excellence Numan Kurtulmuş. Monsieur le Président, alors que les tensions et l'incertitude s'intensifient fortement dans le monde, le Parlement de Türkiye ne recule pas. Il préfère le dialogue au doute.

Ce faisant, vous nous rappelez que même dans les moments les plus difficiles, la diplomatie parlementaire doit perdurer. Les Assemblées de l'UIP constituent un espace essentiel où les représentants du peuple se réunissent, non pas lorsque cela est le plus opportun, mais précisément lorsque cela compte le plus.

Je tiens donc à exprimer toute ma reconnaissance à nos hôtes de la Türkiye, ainsi qu'à tous ceux dont le dévouement et la résilience face à l'adversité ont rendu cette Assemblée possible. Vos efforts ont été dûment remarqués. Je vous invite à vous joindre à moi pour applaudir nos hôtes.

F

#IPU152

Chers collègues,

Le monde est en pleine tourmente.

Je tiens toutefois à vous rappeler que ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est pas une fatalité. C'est le résultat de choix – des choix qui ont privilégié les intérêts à court terme au détriment de la responsabilité à long terme. Trop souvent, l'avenir est traité comme un enjeu mineur. Or, ce sont les générations futures qui porteront le fardeau des décisions politiques d'aujourd'hui.

Nous voyons les conséquences de cet échec de manière flagrante dans le recours croissant à la violence comme instrument des affaires internationales : en Iran, au Liban, en Israël, dans tout le Moyen-Orient, en Ukraine, dans le Sahel, au Myanmar, en Haïti et dans bien trop d'autres endroits. Une fois de plus, les acteurs recourent à la violence pour régler les différends entre les peuples et les nations.

Nous ne tirons pas les leçons que l'histoire nous a enseignées à maintes reprises : la paix ne s'obtient pas par la force et la violence ne résout pas les conflits. Elle les perpétue. Chaque bombe larguée et chaque vie perdue déclenche des forces qui mèneront à des représailles, à de nouveaux conflits et de nouvelles souffrances. Comme Martin Luther King Jr. nous en a averti : "La violence est une spirale descendante, engendrant la chose même qu'elle cherche à détruire. Au lieu de diminuer le mal, elle le multiplie".

Sur ce point, le règlement des différends par des moyens pacifiques, comme l'exige la Charte des Nations Unies, est à la fois une obligation juridique et un impératif moral. Un impératif moral visant à garantir que les générations futures puissent vivre dans la paix et la dignité et ne soient pas condamnées à des cycles perpétuels de conflits.

Il n'est guère étonnant que de nombreux jeunes se sentent aujourd'hui désabusés face à l'avenir. Partout dans le monde, nous avons vu la "génération Z" se soulever pour protester. Ces voix sont animées par l'angoisse, la frustration et une profonde inquiétude sur ce que l'avenir réserve, à cette génération et à celles à venir.

À l'échelle mondiale, les jeunes font état de niveaux de bien-être, de bonheur et de confiance dans les institutions démocratiques inférieurs à ceux de leurs aînés. Ce désespoir grandissant trouve son origine dans une sensation d'impuissance – l'impression d'être de simples passagers dans un monde façonné par d'autres. Quand on sait que la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans, mais que seuls 2,6 % des parlementaires appartiennent à cette tranche d'âge, les chiffres leur donnent raison !

Nulle part cet échec n'est plus évident que dans la crise climatique, l'un des défis majeurs du XXI^e siècle. Alors qu'il faudrait faire preuve de prévoyance et de sens des responsabilités, une grande partie des dirigeants mondiaux d'aujourd'hui reste préoccupée par des luttes de pouvoir qui rappellent les méthodes de pression et d'intimidation du XIX^e siècle.

Les dirigeants détournent l'attention et les ressources vers la guerre, et la crise climatique s'aggrave. Nous sommes véritablement hors course : selon le dernier rapport de l'Organisation météorologique mondiale, le climat de la Terre est plus déséquilibré qu'à aucun autre moment observé de l'histoire¹. Les phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient. Les sécheresses et les feux de forêt se propagent. Les océans se réchauffent, le niveau des mers monte et les écosystèmes sont poussés au bord du gouffre.

Nous condamnons tout simplement les générations futures à la précarité, à un monde plus fragile et plus dangereux.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

¹ <https://wmo.int/fr/news/media-centre/le-climat-de-la-terre-est-de-plus-en-plus-desequilibre>

Si le sombre tableau que je viens de brosser est le résultat de choix, nous avons nous aussi le choix aujourd'hui. Nous pouvons suivre cette voie et nous rendre complices de la catastrophe. Nous pouvons aussi nous montrer à la hauteur de la situation en nous plaçant à l'avant-garde des solutions.

L'aspect positif, c'est que les parlements occupent une place centrale dans le système de gouvernement et dans la vie publique de chacun de nos pays. C'est là que les divergences sont abordées, mais aussi que les idées émergent, sont remises en question et se transforment en réponses concrètes. Les parlements sont, lorsqu'ils fonctionnent au mieux, un terreau fertile pour élaborer le consensus.

Je crois que la première étape est claire. Nous devons rejeter le court-termisme et ancrer nos décisions dans la justice sociale et intergénérationnelle. En termes simples, cela signifie garantir l'équité dans la manière dont nous répartissons les ressources, les risques et les opportunités, non seulement entre ceux qui vivent aujourd'hui, mais aussi en assumant notre devoir vis-à-vis de ceux qui viendront après nous.

C'est aussi un acte d'intégrité politique. Les responsables politiques qui ne pensent qu'en termes de cycles électoraux, de gros titres et de pression des marchés hypothèquent, en réalité, l'avenir au profit de gains à court terme.

En outre, nous devons combler les lacunes en matière de représentation et d'inclusion. La réponse à la "lassitude démocratique" réside dans la garantie que les citoyens puissent se reconnaître dans les institutions qui prétendent parler en leur nom. Quand les parlements reflètent la véritable diversité de la société, y compris les femmes, les jeunes et les communautés sous-représentées, leurs décisions sont mieux informées, elles sont plus légitimes et ont plus de chances de perdurer.

Mesdames et Messieurs,

Comme le Secrétaire général de l'UIP vient de le souligner, les droits de l'homme constituent le thème prioritaire de l'UIP pour 2026. La protection des droits de l'homme et de l'état de droit est le fondement de sociétés pacifiques et justes.

Dans la pratique, nous exerçons cette responsabilité au sein de nos commissions, lors des débats en séance plénière et par un examen minutieux de chaque texte législatif qui passe devant nos assemblées. Et en exerçant un contrôle rigoureux, nous pouvons nous assurer que les droits de l'homme sont respectés dans la pratique et pas seulement proclamés.

Nous devons également être honnêtes quant aux facteurs d'instabilité et de division qui touchent tant de sociétés et le monde entier. Des inégalités concrètes continuent de se creuser, avec une richesse et un pouvoir de plus en plus concentrés entre de moins en moins de mains. L'écart entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas ne cesse de se creuser.

À l'approche de 2030, la réalisation des objectifs de développement durable doit devenir une priorité. Les citoyens ont besoin de voir des progrès dans leur vie quotidienne, au sein de leur communauté et dans les opportunités qui s'offrent à eux. Ils doivent voir que la démocratie *travaille pour eux*. C'est ainsi que l'on renforce la confiance dans les institutions publiques !

Chers amis,

Je suis convaincue que notre meilleur espoir de paix et de justice réside dans un système multilatéral fort, avec les Nations Unies en son centre et des parlements jouant leur rôle. Grâce à leurs fonctions législatives, de contrôle, budgétaire et de représentation, les parlements peuvent renforcer et compléter la diplomatie traditionnelle. La diplomatie parlementaire peut contribuer à maintenir le dialogue vivant. Elle peut jeter des ponts et apaiser les tensions, même lorsque les canaux officiels sont mis à rude épreuve.

Nous devons donc résister à l'idée que la coopération et le dialogue sont impuissants, que le droit international humanitaire peut être ignoré, ou que la vision d'un monde où tout est question de gains et de pertes doit définir les affaires mondiales.

Le thème de cette Assemblée nous invite à nourrir l'espoir, à garantir la paix et à assurer la justice pour les générations futures. Permettez-moi de vous laisser avec trois demandes simples qui sont à notre portée en tant que parlementaires et dirigeants politiques :

- D'abord, privilégiez l'inclusion afin que chacun se sente écouté, représenté et capable de façonner son propre avenir.
- Ensuite, optez toujours pour le dialogue – même lorsqu'il est lent et difficile – car, comme on le dit souvent, on n'impose pas la paix par la force.
- Enfin, choisissez de diriger avec clairvoyance, courage et un sens clair du devoir envers ceux qui hériteront du monde que nous façonnons aujourd'hui.

Merci.